**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 51 (1922)

**Heft:** 14

**Rubrik:** Programme d'agriculture pour les cours complémentaires

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

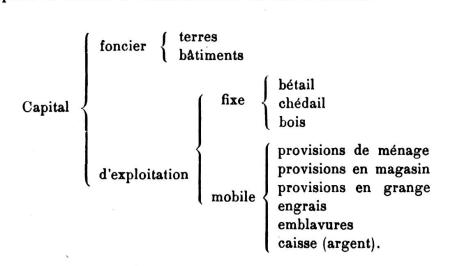
**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Programme d'agriculture pour les cours complémentaires

Je crois me rendre utile en publiant, dans le Bulletin pédagogique, le développement du programme d'agriculture qui nous est proposé pour les cours complémentaires. Je ne fais que reproduire ici le plan que nous a tracé M. Devevey, directeur de l'école d'agriculture de Pérolles, dans une conférence qu'il a donnée aux participants du cours de dessin et comptabilité qui a eu lieu du 28 août au 9 septembre.

1º Economie rurale: Dans ce chapitre, nous examinerions les moyens de productions au nombre de trois: la terre étudiée quant à sa valeur, le travail et le capital. Ce dernier se divise suivant le tableau ci-dessous:



2º Botanique agricole: dans laquelle on étudierait a) l'organographie, b) la physiologie et

c) les classifications principales graminées composées ombellifères crucifères solanées chénopodées.

Un coup d'œil sur les plantes vénéneuses rendra de grands services à nos jeunes agriculteurs. On ferait connaître : la belladone, la digitale, le colchique, l'ergot de seigle, les renoncules, l'aconit.

3° Sol: C'est dans cette étude que l'on parlerait des sols sablonneux, argileux, calcaires, humifères.

On ne pourrait quitter ce chapitre sans réserver une bonne place aux améliorations du sol qui comprennent :

- a) Les travaux de culture, labour, hersage, etc.
- b) Les drainages.
- c) Les irrigations.
- d) Les amendements.

4º Engrais: Les principaux et les plus utilisés sont ceux qui contiennent :

- d) Chaux : qu'il ne faut pas considérer comme des engrais mais plutôt comme amendements.
- 5º Cultures: Dans cette partie du programme, nous examinerions les cultures
  - 1º Cultures fourragères { prairies naturelles { engazonnement naturel engazonnement par semis prairies artificielles : semis exempt de cuscutte
  - 2º Cultures spéciales { pommes de terre, betterave céréales oléagineuses, textiles

  - plantes vivaces 4º Cultures du jardin légumes foliacés légumes racines légumes graines cucurbitacées tomates lantes d'assaisonnement.
- 6º Arboriculture : Cette partie de l'agriculture, très délaissée dans nos campagnes, mérite que nous nous y intéressions tout particulièrement.
  - 1° Elevage des arbres choix des graines repiquage greffage formation de la tige et de la couronne.

La deuxième partie, plus intéressante parce que plus pratique, précise les soins à donner aux arbres.

2º Soins à donner aux arbres

époque de la plantation soins avant la plantation fumure élagage nettoyage badigeonnage.

Enfin, dans la troisième partie nous aurions à dire un mot : des maladies et des ennemis des arbres ; du choix des fruits à cultiver, de la récolte et de l'utilisation des fruits.

Il resterait encore à traiter la matière relative au bétail, aux machines agricoles, à l'apiculture, etc, etc.

Malheureusement, le temps ayant manqué, notre distingué conférencier s'est vu obligé de terminer là, son intéressante causerie.

Comme la plupart des maîtres n'ont pas eu le privilège de suivre le cours agricole, ils sont nécessairement exposés à tâtonner dans l'enseignement qui leur est demandé. M le directeur Devevey a dressé à leur intention une liste d'ouvrages qu'ils pourront consulter. En voici quelques-uns:

Sol et engrais, par Chuard et Busser.

Engrais, par Brémond.

Arboriculture, par Duc.

Le type accompli de la bête bovine, par Cramer.

Alimentation du bétail, par Glettli.

Conduite du rucher, par Bertrand.

Enquête sur les associations agricoles du Dr Laur.

Industrie laitière, par Devevey.

Economie alpestre, par la Société suisse d'économie alpestre.

TH. SCHNEUWLY, Villarsiviriaux.

## CHRONIQUE SCOLAIRE

~~~~

Ce que les instituteurs du Jura bernois pensent de la « surproduction dans leurs écoles normales ». — Nous citons l'Ecole bernoise du 28 octobre 1922, p. 520 : « Nous voici bientôt dans le domaine des réalisations en ce qui concerne la néfaste pléthore des instituteurs dans le Jura... » Le gouvernement « ne peut pas ne pas tenir compte des vœux légitimes des 700 instituteurs jurassiens; ils demandent une production (!) répondant à la demande, dans l'intérêt des finances de l'Etat, de la dignité de notre profession et de l'instituteur, réduit en temps de nominations à des prodiges d'équilibre électoral pour obtenir un gagne-pain. Notre population ne comprend pas ce chômage d'un genre spécial provoqué par les établissements de l'Etat; les parents sont las d'avoir un jeune homme de 20 ans, une jeune fille